

L'an deux mil seize, le 30 mai 2016,

Je soussigné, Thomas BROECKAERT, Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté auprès du Tribunal de Première Instance séant à Namur, inscrit au tableau des Conseils Fédéraux sous le numéro GEO161346 et conventionné auprès de l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale, domicilié 26, rue du Réservoir à 5020 Vedrin,

Agissant à la requête de:

Aux fins de:

- Procéder à la division de la parcelle suivant les directives fournies par le requérant, à savoir diviser la parcelle en 2 parcelles de manière à créer 2 terrains distincts et autonomes
- Enumérer et définir l'emplacement des servitudes éventuelles,

Déclare:

- Avoir mesuré la configuration des lieux
- Avoir rencontré sur place M. Gilles avec lequel nous avons convenu la création de la nouvelle limite
- Avoir fait les recherches nécessaires afin d'établir les limites,

Défini:

- Que la nouvelle limite entre le lot 1 et le lot 2 est matérialisé par l'alignement des points 1 et 2. Les points 1 et 2 sont matérialisés par une nouvelle borne.
- Que la nouvelle parcelle créée par le lot 2 aura une superficie de 5a68ca, passant par les points 1,2,8,9,10,11,12,13 à prendre dans la parcelle 8P4,

Remarque que:

- Le garage mitoyen à la parcelle 8R4 comporte une limite au 1er étage décalée de 97 cm vers l'extérieur par rapport au rez-de-chaussée (voir plan de détail),

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal dressé en 5 exemplaires.

Thomas BROECKAERT
GEO 161346

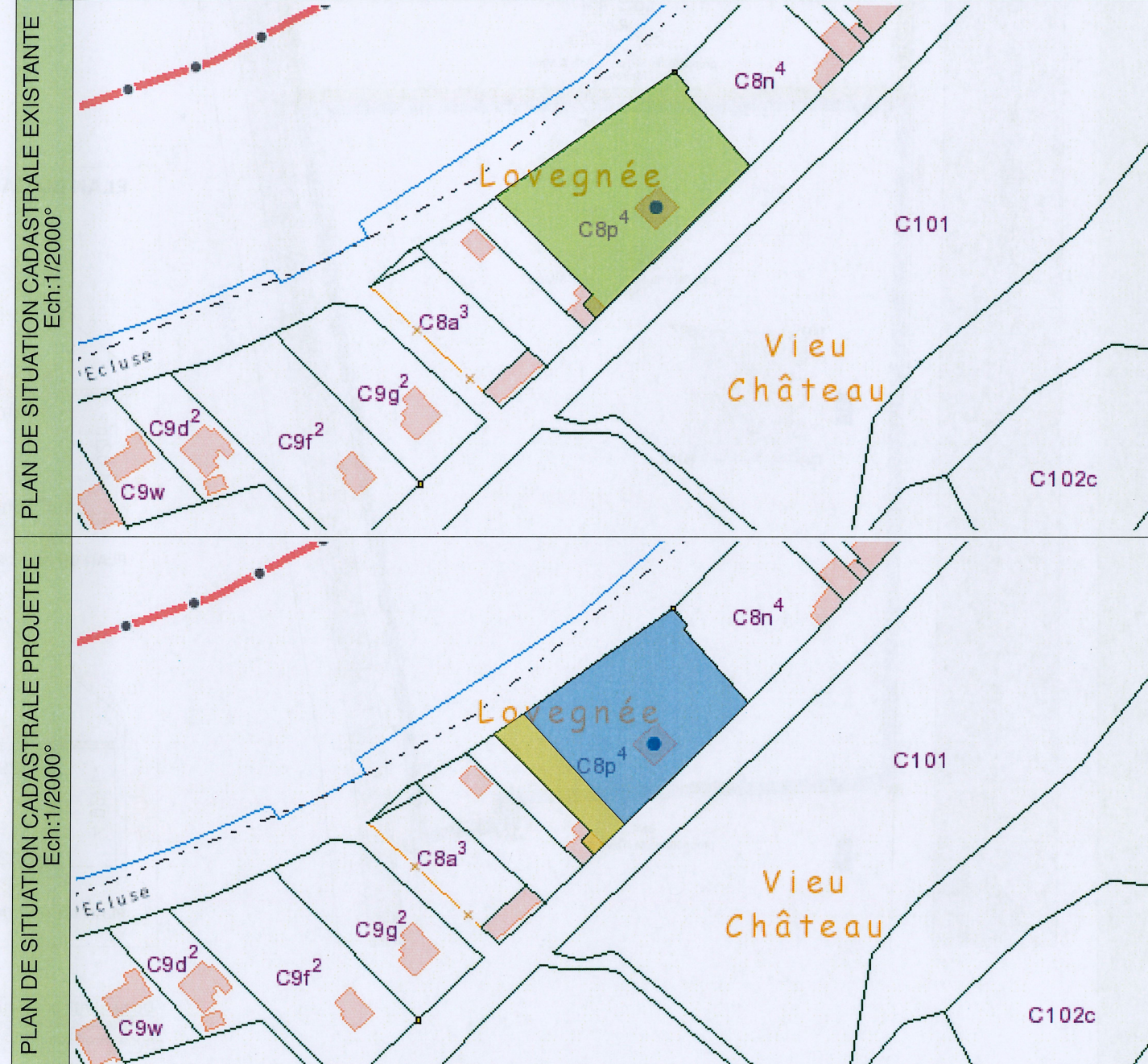
Pour la SPRI

PROVINCE: Liège COMMUNE: Huy

N° Precad: 61007-10139

Procès-verbal de division Ben-Ahin

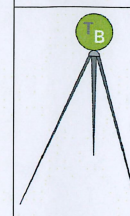
Huy (61031) 3° Div. (61007), section C, parcelle n°8 P 4



Date: 30/05/2016

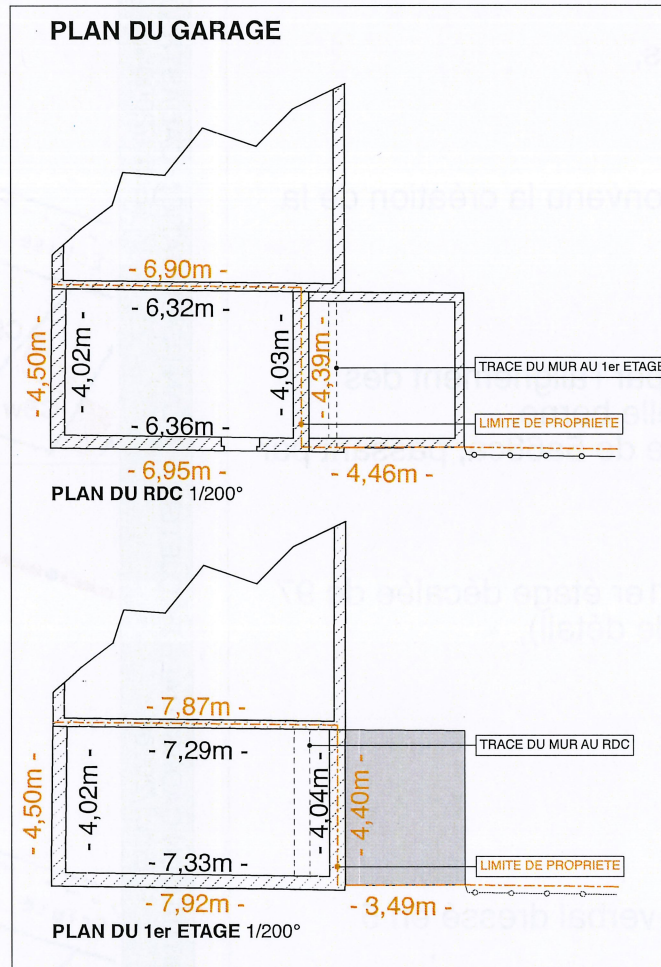
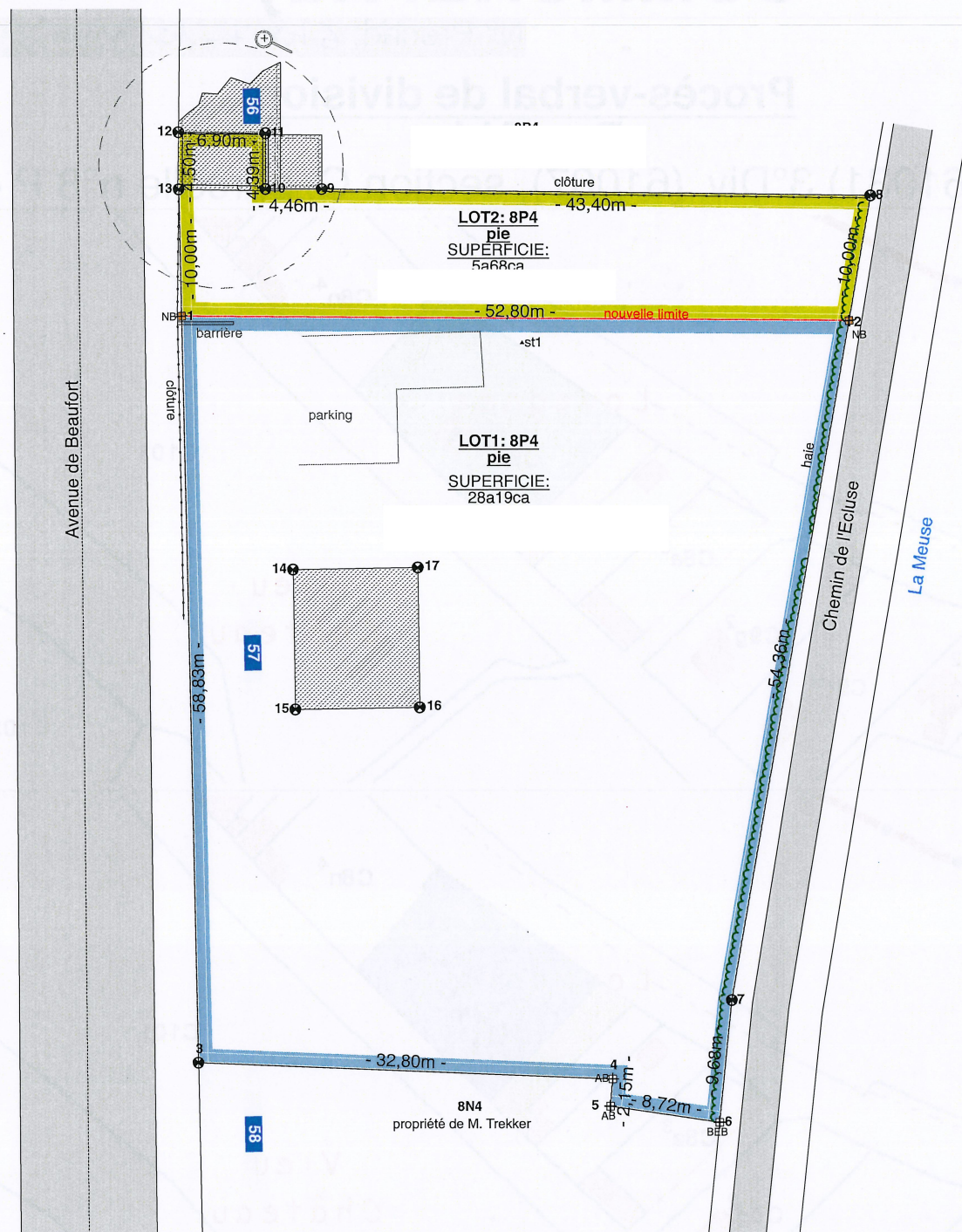
Réf.: DV16/002

Ech.: 1/500°



Thomas BROECKAERT
Géomètre expert
GEO 161346

Rue du Réservoir, 26 - 5020 Vedrin
0477/814472 - thomas.broeckaert@hotmail.com



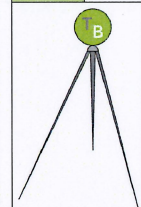
Documents consultés:
-Le périmètre de la parcelle 8P4 a été reconstituée sur base du plan du géomètre Nicolas JACQUES de 2013

LEGENDE

- Limite de propriété
- - - Nouvelle limite de propriété
- AB: ancienne borne
- NB: nouvelle borne
- Bâtiment
- Lot 1
- Lot 2

LISTING DE COORDONNEES: système local

Pt	X	Y	Nature du point
1	73,04	102,14	nouvelle borne
2	125,84	101,74	nouvelle borne
st1	1000	1000	station 1
3	74,24	43,32	coin clôture
4	107,02	42,00	ancienne borne
5	106,83	39,86	ancienne borne
6	115,45	38,57	borne Etat Belge
7	116,45	48,20	point limite non-matérialisé
8	127,57	111,59	coin clôture
9	84,17	112,15	coin bâtiment
10	79,71	112,16	point limite non-matérialisé
11	79,71	116,71	point limite non-matérialisé
12	72,81	116,64	point limite non-matérialisé
13	72,83	112,14	coin bâtiment
14	81,81	82,18	coin bâtiment
15	81,98	71,16	coin bâtiment
16	91,82	71,31	coin bâtiment
17	91,67	82,33	coin bâtiment



Thomas BROECKAERT
Géomètre expert
GEO 161346
Rue du Réservoir, 26 - 5020 Vedrin
0477/814472 - thomas.broeckaert@hotmail.com

PROVINCE: Liège
COMMUNE: Huy
Ben-Ahin

Huy (61031) 3° Div. (61007), section C, parcelle n°8 P 4

Ce document reste la propriété du Géomètre, Thomas BROECKAERT. Il ne peut être reproduit ni communiqué à des tiers sans autorisation expresse. Les cotes, légendes, matériaux, nature, couleur, aspect, symboles sont donnés à titre indicatif. Elles ne pourront être reprises à l'échelle sur les plans.

Date: 30/05/2016

Réf.: DV16/002